

inspection académique
Haute-Savoie



académie
Grenoble
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Inspection de
l'Education Nationale
Circonscription de
ANNECY 2

Réf N° 05/01/CM
Affaire suivie par
D.Tixier

Téléphone
04 50 23 08 72
Télécopie
04 50 23 08 72

Mél :
Dominique.tixier
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
7 rue Dupanloup
74000 Annecy

Annecy, le 25 mai 2005

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Education Nationale

Objet : Diffusion du document passerelle école/collège, anglais, allemand, italien

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes (3 fichiers pdf) le document de liaison cité ci-dessus, pour l'allemand, pour l'anglais et pour l'italien, élaboré par le groupe départemental LVE et validé en groupe de pilotage départemental. Vous en assurerez l'envoi, par courrier électronique ou courrier papier, auprès de Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école de votre circonscription.

Les différents personnels chargés de l'enseignement d'une langue vivante le compléteront (un seul document passerelle à remplir par groupe d'élèves concernés) puis Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école le retourneront à leur IEN.

Il vous appartiendra ensuite de les transmettre à Mesdames et Messieurs les Principaux de collèges de secteur pour le **28 juin 2005**.

Ces documents de liaison/collège pourront être exploités par les professeurs de langues des collèges lors du Conseil d'enseignement à tenir au moment des journées de pré-rentrée 2005-2006. Le recensement des éléments linguistiques et culturels abordés renseignera les professeurs de 6^{ème} sur les points du programme de Cycle 3 enseignés aux élèves. Les professeurs pourront alors bâtir une progression afin d'établir la continuité de l'apprentissage des langues de l'école au collège et d'induire la prise en compte des acquis de l'apprentissage antérieur.

Jean Laval